

Paul et les douze

(Traduit de l'anglais)

C.H. Mackintosh

[Courts articles 109]

Il y a une différence matérielle entre le ministère de Paul et celui des douze. À Paul fut confié ce précieux mystère du seul corps, composé de Juifs et de Gentils, unis à la Tête glorifiée dans le ciel par le Saint Esprit envoyé sur la terre. « C'est pour cela que moi, Paul, le prisonnier du christ Jésus pour vous, les nations — si du moins vous avez entendu parler de l'administration de la grâce de Dieu qui m'a été donnée envers vous : comment, par révélation, le mystère m'a été donné à connaître (ainsi que je l'ai déjà écrit en peu de mots ; d'après quoi, en le lisant, vous pouvez comprendre quelle est mon intelligence dans le mystère du Christ), lequel, en d'autres générations, n'a pas été donné à connaître aux fils des hommes, comme il a été maintenant révélé à ses saints apôtres et prophètes par l'Esprit : savoir que les nations seraient cohéritières et d'un même corps et coparticipantes de sa promesse dans le christ Jésus, par l'évangile ; duquel je suis devenu serviteur, selon le don de la grâce de Dieu qui m'a été donné selon l'opération de sa puissance. À moi, qui suis moins que le moindre de tous les saints, cette grâce a été donnée d'annoncer parmi les nations les richesses insondables du Christ, et de mettre en lumière devant tous quelle est l'administration du mystère caché dès les siècles en Dieu qui a créé toutes choses » (Éph. 3, 1-9). Comparez aussi Romains 16, 25 et 26 et Galates 1, 11 à 2, 10.

L'étude attentive des passages ci-dessus vous dévoilera la nature et l'objet du ministère de Paul, et la distinction entre celui-ci et le ministère des douze. Ce n'était en rien une partie de ce dernier que de révéler la doctrine de l'Assemblée. Ils ont été appelés à prêcher l'évangile. En commençant par Jérusalem, ils devaient aller dans tout le monde et prêcher l'évangile à toute la création [Marc 16, 15]. Ils devaient enseigner toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit [Matt. 28, 19]. Mais quant à la position spéciale, à la part et à la perspective de l'Assemblée, nous devons nous reporter aux écrits de l'Esprit Saint par la plume de l'apôtre Paul.